



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/26  
23 mai 2022

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-dixième réunion  
Montréal, 20-23 juin 2022  
Points 9(a) et (d) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**PROPOSITION DE PROJET: GUINÉE ÉQUATORIALE**

Le présent document comprend les observations et recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet ci-après:

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination de HCFC (phase I, cinquième tranche) PNUÉ et ONUDI

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/90/1

**FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS**  
**Guinée Équatoriale**

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE CONTRÔLE
Plan d'élimination de HCFC (phase I)	PNUE (principale), ONUDI	65 <sup>e</sup>	35% d'ici 2020

(II) DONNÉES DE L'ARTICLE 7 LES PLUS RÉCENTES (Annexe C Groupe I)	Année: 2021	0,94 (tonnes PAO)
---	-------------	-------------------

(III) DONNÉES SECTORIELLES LES PLUS RÉCENTES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année: 2021	
Produits chimiques	Aérosols	Mousse	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvant	Agent de traitement	Utilisation en laboratoire	Consommation sectorielle totale
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					0,94				0,94

(IV) DONNÉES DE CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Niveau de référence 2009 - 2010	6,31	Point de départ pour des réductions combinées durables:	2,50
CONSOMMATION ADMISSIBLE AUX FINS D'APPROBATION (tonnes PAO)			
Déjà approuvée:	0.87	Restante:	1.63

(V) PLAN D'ACTIVITÉS		2022	2023	2024	Total
PNUE	Élimination de SAO (tonnes PAO)	0,1	0,0	0,0	0,1
	Financement (\$US)	34 000	0	0	34 000
ONUDI	Élimination de SAO (tonnes PAO)	0,0	0,0	0,0	0,0
	Financement (\$US)	0	0	0	0

(VI) DONNÉES DU PROJET		2011	2013	2014	2015	2016-2017	2018*	2019	2020	2021	2022	Total	
Limites de consommation dans le Protocole de Montréal		n/d	6,29	6,29	5,66	5,66	5,66	5,66	4,09	4,09	4,09	n/d	
Consommation maximale autorisée (tonnes PAO)		n/d	6,29	6,29	5,66	5,66	2,25	2,25	1,63	1,63	1,63	n/d	
Financement convenu (\$US)	PNUE	Coûts du projet	40 000	30 000	0	0	0	45 000	0	30 000	0	0	145 000
		Coûts d'appui	5 200	3 900	0	0	0	5 850	0	3 900	0	0	18 850
	ONUDI	Coûts du projet	75 000	0	0	0	0	60 000	0	0	0	0	135 000
		Coûts d'appui	6 750	0	0	0	0	5 400	0	0	0	0	12 150
Fonds approuvés par ExCom (\$US)	Coûts du projet	115,000	0	0	30 000	0	105 000	0	0	0	0	250 000	
	Coûts d'appui	11,950	0	0	3 900		11 250	0	0	0	0	27 100	
Total des fonds soumis à l'approbation de la présente réunion (\$US)	Coûts du projet										30 000**	30 000	
	Coûts d'appui										3 900**	3 900	

\*Les troisième et quatrième tranches ont été combinées à la 82<sup>e</sup> réunion.

\*\* La cinquième tranche devait être soumise à la 86<sup>e</sup> réunion en 2020.

<b>Recommandation du Secrétariat:</b>	Approbation globale
---------------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Le PNUE, en sa qualité d'agence d'exécution principale, a soumis, au nom du Gouvernement de la Guinée Équatoriale, une demande de financement pour la cinquième et dernière tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination de HCFC (PGEH) pour un montant de 30 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 3 900 \$US pour le PNUE seulement.<sup>2</sup> La soumission comprend un rapport d'avancement sur la mise en œuvre des troisième et quatrième tranches combinées, le rapport de vérification sur la consommation de HCFC pour la période 2018-2021, ainsi que le plan d'exécution de la tranche pour la période de 2022 à 2023.

### Rapport sur la consommation de HCFC

2. The Gouvernement de la Guinée Équatoriale a indiqué une consommation de 0,94 tonnes PAO de HCFC en 2021, soit 85% de moins que le niveau de référence des HCFC aux fins de conformité et 62% en dessous du point de départ pour des réductions combinées de la consommation de 25 tonnes PAO de HCFC. La consommation de HCFC pour 2017-2021 est indiquée dans le Tableau 1.

**Tableau 1. Consommation de HCFC en Guinée Équatoriale pour 2017-2021 (données visées à l'Article 7)**

HCFC-22	2017	2018	2019	2020	2021	Référence
Tonnes métriques (tm)	0,18	21,86	15,73	18,64	17,00	114,36
Tonnes PAO	0,01	1,2	0,87	1,03	0,94	6,31

3. Dans l'ensemble, la consommation de HCFC a baissé chaque année, avec de légères fluctuations dues à l'évolution du niveau des stocks dans le pays. La baisse graduelle de la consommation a été attribuée à la mise en œuvre du PGEH et à la transition du marché à des solutions de remplacement aux HCFC. En 2017, la très faible consommation indiquée était due, soit à la non-déclaration des importateurs des quantités importées, soit au recours aux stocks des années précédentes, alors que le système de licences et de quotas n'était pas opérationnel. Le Gouvernement a renforcé le système de licences et de quotas et maintenu la consommation de HCFC à un niveau inférieur à la consommation maximale autorisée aux termes du Protocole de Montréal et de son Accord avec le Comité exécutif.

### *Rapport d'exécution du Programme de pays (PP)*

4. Le Gouvernement de la Guinée Équatoriale a communiqué dans son rapport de PP pour 2021 des données de consommation sectorielle de HCFC conformes aux données soumises au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

### *Rapport de vérification*

5. Le rapport de vérification a confirmé que le Gouvernement met en œuvre un système de licences et de quotas pour les importations et exportations de HCFC et que la consommation totale de HCFC indiquée au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal pour 2018 à 2021 était exacte (voir le Tableau 1 ci-dessus). La vérification a noté que la plupart des recommandations dans le rapport de vérification précédent avaient été suivies, à l'exception de la mise sur pied d'un système de douane informatisé. La vérification a recommandé d'autres mesures supplémentaires, entre autres le suivi des commerces locaux; la fourniture d'autres identificateurs de frigorigènes, dont les codes de systèmes harmonisés (SH) pour les HFC pour la formation d'agents de douane; et l'ouverture des sessions de formation au personnel du Ministère du commerce. La vérification a conclu que le pays dispose d'un système fiable de licences et de quotas pour limiter les importations de SAO en fonction des quotas attribués et que la Guinée Équatoriale

<sup>2</sup> Conformément à la lettre du 28 mars 2021 de la Direction générale de l'Environnement de la Guinée Équatoriale au Secrétariat.

était en conformité avec le Protocole de Montréal, ainsi qu'avec les cibles de consommation maximale autorisée dans l'Accord conclu avec le Comité exécutif pour 2018 à 2021.

### Rapport d'avancement de la mise en œuvre des troisième et quatrième tranches combinées du PGEH

#### *Cadre juridique*

6. Le Gouvernement de la Guinée Équatoriale a appliqué les règlements sous-régionaux de la « Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale » (CEMAC) visant à harmoniser la gestion des substances réglementées, incluant les HCFC dans la sous-région. Le cadre réglementaire et juridique pour la réglementation de l'importation et de la distribution des HCFC a été approuvé en 2003. Le Gouvernement a émis un décret ministériel (3/2017) et un mémorandum (no. 307 du 20 juillet 2017) établissant des quotas d'importation de SAO pour 2018 à 2020. Une procédure administrative a été établie et appliquée pour le système de licences et de quotas, permettant au pays de surveiller et de réglementer les importations de SAO dans le pays. La ratification de l'Amendement de Kigali devrait prendre place vers la fin de 2022.

#### *Secteur de l'entretien en réfrigération*

7. Les activités ci-après ont été exécutées:

- (a) Un total de trois formateurs et de 64 agents de douane (dont 22 femmes) et de 17 agents de l'environnement (dont six femmes) ont reçu une formation dans les domaines suivants : législations nationales et sous-régionales; réglementation des importations et exportations de frigorigènes; étiquetage de conteneurs; identification des SAO et des produits de remplacement; utilisation des identificateurs de frigorigènes; et prévention du commerce illicite de SAO;
- (b) Un total de 113 techniciens en réfrigération et climatisation (RAC), dont 23 femmes, ont été formés aux bonnes pratiques d'entretien, de récupération et de recyclage de frigorigènes et de la sécurité dans la manipulation de frigorigènes inflammables (hydrocarbures). L'association de RAC a organisé deux sessions de recyclage sur les mêmes sujets pour 48 membres (dont 6 femmes); et
- (c) Du matériel et des outils de formation en RAC (pompes à vide, détecteurs de fuites, collecteurs d'entretien, manomètres à dépression, cylindres, machines de récupération, un identificateur de frigorigènes et autres outils standard) ont été achetés et distribués pour la modernisation d'un centre de formation et pour établir trois nouveaux centres; quatre simulateur du processus de réfrigération ont été créés aux fins de formation; et une session de formation en ligne a été menée à l'intention de 30 experts nationaux sur les sujets suivants : théorie de réfrigération, programme de prévention des fuites, contrôle de la qualité des frigorigènes (problème local de risques d'endommagement des éléments composants) et entretien avec des frigorigènes aux hydrocarbures.

#### *Mise en œuvre et surveillance du projet*

8. Le Bureau national de l'Ozone (BNO) a recruté un consultant (expert en réfrigération) pour assister l'équipe du BNO dans la surveillance et l'exécution effective des activités au titre du PGEH ainsi que dans la collecte de données exactes. Le montant total décaissé à cette fin s'élevait à 10 000 \$US.

Niveau de décaissement des fonds

9. En mars 2022, sur les 250 000 \$US approuvés jusqu'ici, 248 266 \$US ont été décaissés (115 000 \$US pour le PNUE et 133 266 \$US pour l'ONUDI), comme le montre le Tableau 2. Le solde de 1 734 \$US sera déboursé en 2022.

**Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH de la Guinée Équatoriale (\$US)**

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Troisième et quatrième tranches		Total	
	Approuvés	Décaissés	Approuvés	Décaissés	Approuvés	Décaissés	Approuvés	Décaissés
PNUE	40 000	40 000	30 000	30 000	45 000	45 000	115 000	115 000
ONUDI	75 000	74 961	0	0	60 000	58 305	135 000	133 266
<b>Total</b>	115 000	114 961	30 000	30 000	105 000	103 305	250 000	248 266
<b>Taux de décaissement (%)</b>	99,97		100		98,38		99,3	

Plan de mise en œuvre de la cinquième et dernière tranche du PGEH

10. Les activités ci-après seront exécutées entre juillet 2022 et décembre 2023:
- Organisation de trois ateliers de formation pour 40 agents de douane, 20 inspecteurs de l'environnement et 10 agents commerciaux sur les sujets suivants : exigences réglementaires pour le contrôle des HCFC; identification des SAO et des équipements contenant des SAO; et prévention du commerce illicite de SAO (PNUE) (12 500 \$US);
  - Tenue de trois ateliers de formation pour former 75 techniciens aux bonnes pratiques d'entretien; à la récupération et au recyclage de frigorigènes; et à la sécurité dans la manutention de frigorigènes aux hydrocarbures (PNUE) (12 500 \$US); et
  - Les activités de surveillance du projet se poursuivront avec le recrutement d'un consultant pour aider le BNO dans la surveillance et l'exécution de toutes les activités du PGEH et dans la collecte de données (PNUE) (5 000 \$US pour la rémunération du consultant).

**OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT****OBSERVATIONS**Rapport d'avancement de la mise en œuvre des troisième et quatrième tranches combinées du PGEH*Cadre juridique*

11. Le Gouvernement de la Guinée Équatoriale a déjà établi les quotas d'importation de HCFC pour 2022, à 0,94 tonnes PAO, ce qui est inférieur aux cibles de contrôle du Protocole de Montréal.

12. Le Secrétariat a noté que le système de licences et de quotas est opérationnel et permet de contrôler les importations de HCFC en fonction du quota alloué. Concernant l'usage de codes HS pour identifier les substances réglementées, le PNUE a expliqué que les codes HS actuels permettent d'identifier les différents HCFC; le PNUE appuie le Gouvernement dans l'adoption de la version à jour de 2022 des codes HS visant à inclure les codes pour les HFC. La formation des agents de douane inclura également la version à jour des codes HS.

13. Le Gouvernement donne suite aux recommandations du rapport de vérification. L'établissement d'un système douanier informatisé permettant le partage de données avec le BNO, ainsi que l'apport

d'identificateurs de frigorigènes supplémentaires, auront lieu durant la phase II, en raison des limites de financement. D'autres recommandations seront examinées durant la mise en œuvre de la cinquième tranche.

### *Secteur de l'entretien en réfrigération*

14. La formation des techniciens portait entre autres sur la sécurité de la manutention des frigorigènes inflammables. Le PNUE a expliqué que les principaux obstacles à l'introduction de produits de rechange à faible potentiel de réchauffement du globe (PRG) sont l'absence de normes et de techniciens certifiés pour répondre aux problèmes de sécurité, d'inflammabilité et de toxicité dans l'installation et l'entretien d'équipements. L'adoption de normes régissant la manutention de frigorigènes toxiques ou inflammables et la certification des techniciens aura lieu durant la phase II du PGEH.

### Achèvement de la phase I

15. À sa 88<sup>e</sup> réunion, le Comité exécutif, prenant note des retards dus aux contraintes imposées par la pandémie de COVID-19 et de l'absence de la vérification requise des objectifs de consommation des HCFC, a prié instamment le Gouvernement de la Guinée Équatoriale de collaborer avec le PNUE pour achever la vérification, afin que la cinquième (2020) tranche de la phase I du PGEH puisse être soumise à la 90<sup>e</sup> réunion, en même temps qu'un plan d'action révisé pour tenir compte de la réaffectation de la tranche de 2020 (décision 88/33). Compte tenu de la soumission tardive de la cinquième tranche et selon le plan d'exécution de la cinquième tranche, le Gouvernement de la Guinée Équatoriale demande que la date d'achèvement de la phase I du PGEH soit repoussée au 31 décembre 2023. Le Gouvernement envisage de soumettre la phase II du PGEH à la 91<sup>e</sup> réunion.

### Application de la politique de l'égalité des sexes

16. Le pays a été informé de la politique de l'égalité des sexes du Fonds multilatéral (décision 84/92(d)).<sup>3</sup> Le BNO est en consultation avec les parties intéressées sur les stratégies visant à faciliter la participation des femmes, et une politique d'encouragement de l'égalité hommes/femmes sera mise en œuvre durant la phase II. Durant la phase I, les femmes sont encouragées et suivies aux fins de participation dans les activités de formation du PGEH; les femmes ont également été poussées à s'inscrire dans les centres de formation professionnelles. Chaque année, les femmes qui ont obtenu leur Diplôme technique et industriel ou leur certificat d'aptitude professionnelles en RAC sont reconnues, tout comme les ingénieures et les techniciennes en réfrigération. La dernière tranche de la phase I inclura des informations de suivi sur l'égalité des sexes liées à la formation d'agents de douane et de techniciens.

### Durabilité de l'élimination des HCFC

17. Les questions liées à l'ozone ont été intégrées dans la formation régulière des nouveaux agents de douane, afin d'en assurer la durabilité. Les techniciens reçoivent une formation ainsi que des outils leur permettant de suivre les bonnes pratiques d'entretien. Les instituts de formation sont appuyés par des équipements de formation, et la certification des techniciens sera appliquée durant la phase II du PGEH afin d'appuyer le développement continu des capacités du secteur de l'entretien pour répondre aux défis soulevés par l'adoption des solutions de rechange à faible PRG aux frigorigènes inflammables et toxiques.

### Conclusion

18. Le Gouvernement a renforcé le système de licences et de quotas afin d'en assurer le fonctionnement efficace dans la réglementation des importations de HCFC. La consommation vérifiée de 2021 est inférieure de 85 % au niveau de référence des HCFC aux fins de conformité et de 62 % au point de départ pour les

---

<sup>3</sup> La décision 84/92(d) demande aux agences bilatérales et d'exécution d'appliquer la politique opérationnelle sur l'intégration de l'égalité des sexes tout au long du cycle des projets.

réductions combinées de la consommation de HCFC. Malgré les retards de mise en œuvre de la phase I du PGEH, toutes les activités prévues pour les troisième et quatrième tranches combinées sont achevées et le taux de décaissement des fonds approuvés a atteint 99 %. Le report de la phase I du PGEH à la fin de 2023 permettra au pays de terminer les activités restantes et de consolider les résultats obtenus jusqu'ici.

## RECOMMANDATION

19. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif:

- (a) De prendre note du rapport d'avancement sur la mise en œuvre des troisième et quatrième tranches combinées de la phase I du plan de gestion de l'élimination de HCFC(PGEH) pour la Guinée Équatoriale; et
- (b) D'approuver, à titre exceptionnel, le report au 31 décembre 2023 de la date d'achèvement de la phase I du PGEH pour la Guinée Équatoriale, compte tenu du retard dans les activités de mise en œuvre de l'élimination, et en notant qu'aucune autre prolongation de la mise en œuvre du projet ne sera demandée.

20. Le Secrétariat du Fonds recommande par ailleurs l'approbation globale de la cinquième et dernière tranche de la phase I du PGEH de la Guinée Équatoriale, et du plan de mise en œuvre de la tranche correspondante pour 2022-2023, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après.

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$US)</b>	<b>Coût d'appui (\$US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
(a)	Plan de gestion de l'élimination de HCFC (phase I, cinquième tranche)	30 000	3 900	PNUE





